



14ème législature

Question N° : 103480	De Mme Conchita Lacuey (Socialiste, écologiste et républicain - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >brevet des collèges	Analyse > activités physiques et sportives. perspectives.
Question publiée au JO le : 21/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nouveau diplôme national du brevet (DNB) et les nouveaux programmes d'EPS publiés par le ministère de l'éducation nationale. En effet, la décision de ne plus prendre en compte une note spécifique d'EPS au DNB suscite l'inquiétude des acteurs concernés. Ainsi, en plus des soucis de transposition des évaluations des enseignements en appréciations pour ces matières, elles sont exclues de l'évaluation des disciplines, socle de ce nouveau DNB. Aussi, elle souhaiterait savoir ce qui est envisagé pour réintégrer ces matières dans l'évaluation du diplôme national du brevet et s'il est possible d'ajouter un volet pour l'évaluation de ces matières dans le cadre d'un contrôle continu ou d'un contrôle en cours de formation.